



SECTION PORCINES

Prophylaxie Porcine		du 01/01 au 30/09		Type d'élevage	Animaux concernés	Financement de l'analyse pour les adhérents
	Dépistage obligatoire	SDRP	Hors sol	Porcs reproducteurs Naisseur-Engraisseur	10% des reproducteurs (avec un minimum de 15 animaux) + 5 porcs charcutiers	100% pris en charge par le GDS
				Porc charcutiers	minimum 5 pors prélevés	100% pris en charge par le GDS
			Sélectionneur Multiplicateur	Porcs reproducteurs < 15 repro	Tous les reproducteurs + 5 porcs charcutiers 4 fois / an	100% pris en charge par le GDS
				Porcs reproducteurs ≥ 15 repro Naisseur-Engraisseur	15 reproducteurs + 5 porcs charcutiers 4 fois / an	100% pris en charge par le GDS